

CHRONIQUE DIPLOMATIQUE

L'Annuaire a vingt ans et c'est la dernière chronique diplomatique que j'y tiens. L'Annuaire va changer, s'étendre au Machreq, ce qui me paraît normal et logique. Je vais donc essayer de faire le bilan de cette chronique par-delà l'actualité de cette année 1981 qui a suscité quelque espérance dans le Tiers Monde avec l'arrivée au pouvoir de la gauche en France.

Mais il y a vingt ans, l'Algérie accédait à l'indépendance après 8 ans de guerre et 130 ans de colonisation, et l'aventure de l'Annuaire démarrait. Comme en 1981 il fut beaucoup question d'Archives, je voudrais commencer par-là puisque, avec quelques autres, j'étais au principe des expériences aixoises dès 1962.

I. - PROPOS ICONOCLASTES À PROPOS D'ARCHIVES

L'opinion publique française ayant vu *le Changrin et la Pitié* ou *Au Bon Beurre*, sait à quoi s'en tenir sur le comportement des Français pendant l'occupation. Mais la version de *Français si vous saviez* concernant l'Algérie française n'est pas encore prête. Aussi la campagne de presse orchestrée à propos de la restitution à l'Algérie d'une partie des archives de la colonisation a ému surtout les Pieds Noirs qui, une fois de plus – mais pas tous – ont été manipulés et n'ont pas très bien compris ce qui se passait (1). Comme le lieu du litige est à Aix, je crois qu'il faut éclaircir le problème.

La présence, en effet, dans cette ville, des Archives d'Outre-Mer, de plusieurs laboratoires du CNRS (LAPEMO, CRESM), d'unités d'enseignement de la langue arabe et de la civilisation musulmane, font d'Aix-en-Provence une capitale de la recherche dans le domaine arabo-musulman. Cet ensemble, assez unique, attire des centaines, voire des milliers de chercheurs venus du monde entier.

(1) Il faut dire que l'attitude du Maire d'Aix a été particulièrement odieuse : ses appels à la haine raciale n'ont été heureusement pas entendus. Les Archives de l'Etat-civil sont à Nantes sur microfilms et non pas à Aix. Par ailleurs l'Association Recours n'a pas participé à tout ce remueménage.

Tout a commencé lorsqu'un certain nombre de professeurs d'Université ayant fait une partie de leur carrière au Maghreb se sont installés à Aix (Le Tourneau, Trystram, Adam, Flory, Miège) alors que le Général De Gaulle donnait son accord personnel au rapatriement des archives d'Algérie à Aix. Cette conjonction traduisait – dans les faits – un désir de décentralisation dont Aix a bénéficié avec l'inauguration par Malraux en 1966 d'un bâtiment moderne qui renferme *bien d'autres archives* que celles d'Algérie et bien entendu *pas toutes* les archives d'Algérie. Les archives militaires, par exemple, se trouvent en effet à Vincennes.

Mais ce bâtiment moderne appartient aux Archives Nationales de France et ne saurait être confondu en ce qui concerne son fonctionnement, ni avec l'Université qui dispense l'enseignement signalé plus haut, ni avec les Centres de recherches cités qui, de plus, sont situés à l'autre bout d'Aix. Ces archives ont été rassemblées en hâte pendant cette année 1961 au cours de laquelle l'OAS commençait sa politique criminelle de terre brûlée, et je trouve surprenant de voir aujourd'hui hurler contre la restitution, certains universitaires « rapatriés » à Aix qui se vantaient, à l'époque, d'avoir mis le feu à la bibliothèque de la Faculté d'Alger !

Quatre hommes réalisèrent le déménagement et sauvèrent ainsi... ce qu'ils purent du désastre et nous devons leur rendre hommage car ce qui devait échapper à la barbarie OAS risquait par la suite de disparaître dans la négligence des débuts de l'Indépendance : nous avons tous vu ce qui restait d'Archives d'Alger sous les arcades, en face de la Préfecture jusqu'en 1964, finir en cornets de cacahuètes ou servir de lit à des clochards.

Je crois sincèrement que les Algériens doivent remercier Boyer et son équipe. Je dirai même que, hélas, la France n'a pas assez emporté = 400 tonnes seulement. Que de pertes irréparables ! A Constantine par contre, la relève était assurée et le fonds est à peu près complet ; mais ailleurs ? A la préfecture d'Oran, par exemple, percée de toutes parts, attaquée à la roquette, une partie des archives a brûlé avec le bâtiment. Ailleurs, les caves sont pleines de cartons mal classés, inondés, objets de convoitise des rats, et parfois sauvés par quelques chercheurs heureux ou fonctionnaires zélés.

En 1975, Valéry Giscard d'Estaing, en visite officielle à Alger, emmène dans ses impedimenta quelques cadeaux-archives, et promet de restituer, dans un premier temps, les registres relatifs à l'Algérie pré-coloniale, donc les archives turques et arabes. Et ceci est accompli aujourd'hui après microfilmage. A ce propos, il est piquant de remarquer (2) que les Turcs, eux, répondent par une fin de non-recevoir à toute requête en la matière.

Le 3 janvier 1979, le Parlement français a voté une nouvelle législation en matière d'archives qui précise les conditions de consultation (avec une

(2) Cf. l'article de Jean-Louis PLANCHE dans *Les Nouvelles littéraires* n° 2814 du 26 novembre 1981. Intitulé « L'histoire folle d'une fausse guerre civile autour de vrais documents », cet article est certainement ce qui a été écrit de mieux sur ce dossier et il sera difficile d'infirmer certaines précisions comme, par ailleurs lorsqu'on connaît J. L. PLANCHE, ce qu'il est, ce qu'il a fait, on ne peut guère l'accuser de quoi que ce soit.

interdiction de 30, 60 ou 120 ans selon les cas) des différentes catégories d'archives définies. Cette loi abolit la distinction discriminatoire entre chercheurs étrangers et nationaux et garantit la protection de ce qui touche aux personnes privées et – bien sûr – à la sécurité de l'Etat. Or, le Président Mitterrand a clairement affirmé son souci de respecter la loi en la matière en précisant dans son interview au journal *El Moudjahid*, reproduite dans la presse française, lors de sa visite en Algérie :

« C'est une affaire de bon sens. On ne vas pas rendre les archives de la France à l'Algérie. On fera en sorte que l'Algérie puisse disposer des archives dont elle a besoin dans un certain nombre de domaines où la simple sagesse indique que c'est la bonne solution...

Je veillerai à ce que, en toutes circonstances, le droit des personnes soit préservé, je veillerai aussi à ce que l'Algérie, qui a droit à sa mémoire collective, reçoive son dû ».

Voilà qui est effectivement marqué du sceau de la Sagesse mais il a fallu beaucoup d'agitation pour en arriver là, car Gaston Defferre avait fait à Alger des promesses un peu hâtives...

Les archives peuvent se répartir en trois catégories bien distinctes au regard de la loi française (ce qui signifie concrètement que l'Algérie n'est en rien tenue par cette distinction) :

- *Les archives dites politiques*, qui sont récentes et non négociables ; elles se trouvent pour partie au Quai d'Orsay et pour partie aux archives militaires déposées à Vincennes et elles ne sont pas près de quitter ces lieux, même sous forme de microfilms ; les citoyens français eux-mêmes n'y ont pas accès sauf pour celles « atteintes par la limite d'âge » et encore cela n'est pas toujours aisé. Je ne parle pas ici non plus des archives des RG, de la DST, du SDECE et autres officines ou polices non parallèles dont certaines n'ont pas ou plus d'existence légale...
- *Les archives dites de souveraineté*. Ce sont les archives des administrations coloniales dont celles de l'Algérie qui eut, on s'en souvient, plusieurs statuts et ministères de tutelle. Ces archives sont « négociables » et seront négociées dans le cadre de la prescription (30/60/120). Elles se trouvent en partie à Aix-en-Provence (et en partie en Algérie, donc les Algériens devraient en bonne logique nous en rendre...) et sont en cours de microfilmage et de classement. Il faut compter, pour achever ces deux opérations, au rythme actuel du personnel et des crédits... une centaine d'années... Mais le processus de restitution est entamé et une commission mixte étudie tous les problèmes récurrents. Il y a là une occasion de démontrer la capacité d'imagination et de bonne foi pour les deux partenaires : on se plaît à rêver d'un travail en commun, de formation d'archivistes sur le tas à Aix qui, peu à peu, repartiraient chez eux, formés, avec les archives sous le bras et les installant dans un immeuble moderne à Alger où se cotoieraient chercheurs français, algériens, marocains et tunisiens que le problème des frontières coloniales concernent au plus haut point... Pour le moment nous avons quelques raisons d'être sceptiques... car l'Algérie ne semble pas disposée à

accorder les facilités que tous les chercheurs trouvent à Aix, il faut bien le dire. L'Algérie re-écrit son histoire, et c'est son droit le plus absolu, mais il y a de bien étranges lacunes dans les manuels destinés aux enfants nés APRES la guerre et je ne crois pas que ce soit à AIX que se trouve la réponse à la question de savoir qui a tué Abane Ramdane.

- Enfin *les archives dites de gestion* (travaux publiés, santé, etc...). Ces archives sont éparpillées en France et en Algérie. Il faut avant tout dresser l'inventaire des fonds et faire appel pour cela à ceux qui savent et non pas aux politiques... J.L. Planché donne d'intéressantes précisions à ce sujet et les historiens ou chercheurs français et algériens en savent plus que leur gouvernement respectif sur ce point.

Bien entendu, l'Algérie réclame ces archives depuis longtemps mais pas depuis l'indépendance ; elle avait d'autres préoccupations majeures au point que ses propres archives, aussi bien celles du FLN que celles de l'ALN font l'objet, encore aujourd'hui, de bien curieux marchés entre certains groupes. J'en connais (des archives) qui par valises entières ne vont guère vers les Instituts officiels... Mais pas d'ingérence, pas de leçon non plus !

Par contre, depuis qu'elle les réclame, c'est avec une grande constance que l'Algérie revendique toutes les archives sans distinction en en faisant une question de principe ; principe et constance bien caractéristiques de la politique extérieure algérienne.

Quel est l'enjeu pour l'Algérie ou plutôt pour la classe politique car la plupart des Algériens ont d'autres problèmes ?

Certains pensent peut-être trouver dans ces archives la preuve de la souveraineté une et indivisible de l'Algérie de 1830 à 1962. Sans doute. Mais comme l'on sait à peu près tout sur les méfaits des Français, tout au moins au XIX^e siècle, j'ai bien peur par contre que l'on n'y trouve plutôt la preuve de la collaboration des Algériens avec la France coloniale, et ainsi certains dossiers - s'ils étaient rendus - disparaîtraient à jamais dans quelques culs de basse fosse. Ceci ne nous regarde pas mais, par contre, lorsque des personnalités algériennes de très haut niveau lancent des accusations graves contre la France, à l'occasion du tremblement de terre d'Al Asnam, alors que les archives d'Orléansville sont à Alger au ministère de l'urbanisme, on est en droit de se demander quel honneur mal placé chatouille certains ! De même lorsque les Algériens ne laissent pas les chercheurs, algériens et à plus forte raison français (par contre les chercheurs américains ont, eux, des facilités surprenantes si l'on en croit ce qu'ils écrivent) consulter les archives déjà restituées ou celles restées là-bas (sauf à Constantine où les services fonctionnent bien) on est en droit de se demander si cette fameuse question de principe n'est pas aussi une façon d'avoir barre sur les Français, d'avoir toujours quelque chose à leur reprocher. C'est d'autant plus curieux que les contentieux ne manquent pas ; alors pourquoi celui-là ? Bourdieu appellerait cela l'ethos de l'honneur mais je suis assez sceptique... Dans la négociation, il vaut mieux avoir quelque chose à reprocher à l'Autre, c'est de bonne guerre et les (nouveaux) socialistes au pouvoir en France ne semblent pas avoir bien compris cette technique de négociation qui,

pourtant, est décrite par les auteurs arabes depuis des siècles : M. Cheysson ferait bien de lire *Le « livre des ruses »* il est traduit en français !

Reste la coutume internationale que la France connaît bien puisqu'elle eut à régler des affaires comparables avec l'Allemagne et l'Italie pour l'Alsace et la Lorraine, pour le Comté de Nice puis pour Tende et La Brigue. La règle générale est que les archives de souveraineté sont rarement restituées et que tout cela prend des décennies. Pendant ce temps, les passions se calment et les choses se mettent en place.

Le fait franco-algérien est sans doute encore trop douloureux pour beaucoup de Français et d'Algériens et je ne crois pas qu'il était nécessaire de réveiller de vieux démons puisque chacun sait bien qu'il n'y a ni solution miracle, ni moyen rapide d'en trouver une qui satisfasse tout le monde. Un certain nombre de gens sont morts, la jeunesse algérienne, née après la guerre, a un passé. Les nostalgiques de tous bords ont leurs rêves. Les savants se légitiment en prenant position pour ou contre; les politiques trouvent des arguments; la Méditerranée est polluée et les archives seront rendues, un jour. Alors, ce jour-là, les passions seront tombées puisque nous serons morts, et les relations banalisées, nos deux gouvernements inaugureront un magnifique immeuble, quelque part, dans l'indifférence générale...

Mais en attendant, un des enjeux principaux de l'histoire coloniale est constitué par l'histoire des frontières.

II. - DES ÉTATS, DES FRONTIÈRES, DES PEUPLES ET DES NATIONS, ET DU MAGHREB UNI

Sur le problème du Sahara, le CRESM va publier cette année les communications et débats d'un colloque qui s'est tenu à Aix sur ce sujet (3). J'y ai manifesté mon allergie au prurit national ultime avatar du colonialisme, et sans doute pas encore stade suprême de l'impérialisme qui a d'autres astuces dans sa manche. Mais il est possible de faire le bilan en cette dernière chronique car une solution se dessine à l'horizon : les Etats vont s'entendre pour une négociation sur le dos des peuples (qui font l'histoire comme chacun sait). Les masses auront simplement à réapprendre la fraternité (maghrébine) en surmontant la haine entretenue depuis 1975 par la propagande officielle algérienne mais surtout marocaine : j'avais moi-même signalé les éditoriaux pleins de cette délicatesse traditionnelle, lors de la mort de Boumediene, due à la plume du Sieur Alaoui, parent de Sa Majesté et trompette du *Matin du Sahara*.

Qu'en est-il de la situation : les choses ont changé qui rendent possible une solution. D'abord sur le terrain ; le souverain chérifien est militairement ,

(3) *Le Sahara dans les tâches d'édification nationale des Etats maghrébins*, 19, 20, 21 novembre 1981. A paraître aux éditions du CNRS.

vainqueur (4). Après une longue période de revers infligés par les combattants sahraouis, le Roi a réussi à renverser les rapports de force grâce à quatre acteurs : l'armée engagée, dont les effectifs se montent à deux cent mille hommes ; le général Dlimi, l'Arabie Saoudite pour l'aide financière et la France pour l'aide militaire. Le mur protégeant le « triangle utile » est truffé d'appareils électroniques (américains) et bien sûr de canons. Les attaques du Polisario sont désormais inefficaces, les gisements et les ports à l'abri.

Mais cette guerre coûte cher et la crise, en vue, du pétrole font que l'Arabie Saoudite souhaiterait une solution tandis que l'Algérie ne peut plus aider le Polisario. Enfin, l'OUA est malade (entre autres) de cette crise au point que l'admission de la RASD (créée en 1976) au sein de cette organisation africaine, en a entraîné la paralysie complète dont l'échec retentissant a fortement bousculé le Colonel Qaddhafi déjà en mauvaise posture au Tchad.

Alors quel bilan permet quelles perspectives ?

Il semblerait que, pour des raisons anthropologiques, religieuses ou historiques, le Maroc revendique à *bon droit* le Sahara comme son territoire. D'où le rappel incantatoire de ses droits historiques. Mais il semblerait également – et ce n'est contradictoire qu'en apparence – qu'il existe bien un vaste ensemble saharien avec une culture originale qui va de l'Atlantique au Tchad. Or, les nappes d'eau (ainsi que les gisements de phosphate ou de fer) ne respectent pas plus les frontières que les nomades et la *modernisation* accélérée du désert produit de la diversification, alors que les techniques douces faisaient reculer le désert. Donc, apparaît une première solution : l'ethnocide ; il n'y a plus de nomades touaregs, Requibats, Toubous, etc... et le Sahara appartiendra au plus fort des riverains. C'est la meilleure solution pour les Etats qui ne supportent les nomades que fixés, c'est-à-dire morts (5).

La France coloniale, partageant à son propre profit le Sahara, a fait ainsi un cadeau prodigieux à l'Algérie au détriment de ses voisins maghrébins (6) et – on l'oublie trop souvent – africains ; ce qui explique, en partie, son activisme diplomatique. L'OUA ayant admis, dès 1963, à l'initiative de Ben Bella, que l'héritage des frontières léguées par le colonisateur représentait la moins mauvaise des solutions, accepte le maintien de frontières coloniales qui, partant en Afrique, coupaient en deux, voire en trois les ethnies, les solidarités, etc... L'Algérie bénéficiait ainsi d'un héritage légitimé par le consensus des décolonisés qui se payèrent ainsi le luxe d'une cinquantaine de conflits tribalo-nationalistes dont certains perdurent pour le plus grand profit des puissances vendeuses d'armes et prêteuses de conseillers. Ce que nous avons vu dans la dernière décennie (apparition de conseillers cubains/soviétiques) venant tout juste

(4) Cf. chronologie ; en dépit d'attaques dures, visite du Roi dans le Sud, 3-18/4, cf. aussi 2/3, etc.

(5) Cf. L'admirable préface de DUVIGNAUD à *Nomades et vagabonds*, 10/18.

(6) Cf. Mes chroniques diplomatiques précédentes sur le contentieux algéro-tunisien, l'affaire de la borne 233, etc. et sans oublier les accords Laval-Mussolini sur les frontières Libye/Algérie/Tchad... Mais aussi *infra*, « Chronologie », la tenue de commissions de bornage 20 ans après avec le Niger 26/5 - 1/6 ; le Mali, 7/5/6 ; la Mauritanie, 15/12.

contrebalancer ce qui nous accablait dans la décennie précédente (bases militaires françaises, coups d'Etats et mercenaires... etc.) Et ce n'est pas fini !

La variable surprenante est que les Sahraouis ont pris une relative autonomie quelques soient leurs « sponsors » (pardon ! leurs conseillers-payeurs-soutiens).

Tous les acteurs (on dit plutôt parties prenantes au conflit, mais cela ne désigne pas explicitement certaines parties occultes) de ce drame (c'est-à-dire de cette action historique !) sont en quelque sorte coincés par cette surprise : l'ensemble sahraoui existe culturellement, je viens de l'évoquer plus haut, par-delà ses allégeances, vers le sud. Mais le POLISARIO/RASD récuse cette histoire-là et a créé une nouvelle entité qui existe et *ce n'est pas le moindre des obstacles* à une solution entre Grands (7).

Car, bien entendu, les intérêts en jeu dans cette région ne sont pas simplement énormes, ils sont colossaux : l'intérêt économique de l'ouest saharien pour le *marché mondial* tient au fait qu'il s'agit des plus gros gisements connus actuellement dans le monde, en fer, phosphates, uranium extrait des acides phosphatés. D'où la convoitise allemande, espagnole, française et américaine et surtout la *prudence* de l'URSS qui ne manifeste pas un enthousiasme politique délirant à l'égard du Polisario. Il est vrai que l'Internationale prolétarienne des pays dits socialistes se manifeste surtout dans le discours. Pour le reste, le Maroc est un bon fournisseur d'oranges et de phosphates ; tant pis pour les mineurs de Khouribga.

Et pourtant dans cette affaire, la volonté politique (celle du Polisario et celle du Maroc) me semble une variable importante et non négligeable. La légitimité internationale de l'Algérie a cessé de grandir (donc régresse) depuis la mort de Boumediene, et le roi Hassan II a pu marquer des points tout en acceptant le referendum d'autodétermination (8).

C'est que la recherche du leadership, de la domination hégémonique de la région et la pénétration en Afrique Noire de plus en plus musulmane, est un des éléments fondamentaux de la concurrence entre l'Algérie et le Maroc. L'Algérie perce la Transaharienne pour accéder au cœur de cette Afrique future cliente, et le Maroc joue le rôle du gendarme pour la France et les USA (9). La liste des accords (*infra*) montre bien comment se fait le partage géographique à deux. Algérie/Maroc et France/USA. Mais de nombreuses rencontres prouvent que la négociation est en cours en dépit des démentis. Cf. chrono. 14/11 ; Benyahia est à Rabat le 18/11.

Enfin, au plan intérieur, le conflit saharien produit des effets positifs et négatifs et il assume des fonctions, pas toujours maîtrisées par les différents

(7) C'est pour cela que je ne me livre pas au petit calcul des *reconnaissances* de la RASD. L'Histoire ne reconnaît personne, seuls les vrais vainqueurs s'imposent en écrivant l'Histoire !

(8) La diplomatie marocaine s'est faite plus active (cf. tournées 5-25/5 y compris en Libye, Guedira 22-23/6) et reçoit l'officier de Arafat cf. 17/6. Cf. tournée africaine de Chadli, chrono. 28/3 - 12/4.

(9) Je ne doute plus que Mitterrand accepte de faire le jeu américain au Maghreb comme au Moyen Orient. Cf. par ailleurs la vente de 6 Hercules 130 par les USA à l'Algérie.

acteurs. La fin de ce conflit va revêtir, dans l'ensemble du Maghreb des formes jusqu'ici occultées par l'unité nationale : crise économique, montée de l'« intégrisme », nouveau partage international, etc...

L'expérience que viennent de vivre l'Algérie et le Maroc de 1975 à 1981-1982 est la démonstration éclatante de ce que j'appellerais *l'effet Matsada* : le fonctionnement d'une pratique nationaliste pour occulter la lutte des classes à base de paranoïa ; les chansons-discours incantatoires unanimes fondés sur *l'encerclement* (vieux refrain stalinien, sioniste, etc...) conduisent toute la société à jouer le jeu, sauf ceux des mauvais sujets/citoyens qui sont jetés en prison, exilés ou assassinés. Mais le problème reste entier : comment va réagir la société civile face à la paix ? Pour paraphraser Weber, je dirai que pour le moment, la société maghrébine ne fonctionne pas sur l'intelligence, sur l'argumentation, le débat et le calcul des intérêts mais sur le refus, la peur, le rejet en bloc et sur ce que les politologues nomment le bonapartisme populiste (10). Le nationalisme produit du nationalisme qu'il consomme.

Il reste donc comme solution porteuse d'espérance, que, seul un grand Maghreb intégré peut résoudre ces problèmes de la paix ; mais ceci impliquerait un bouleversement radical que je ne peux postuler.

Encore que – par-delà les critiques justifiées – il faille, ici, essayer d'exposer et peut-être de comprendre, l'obsessionnelle stratégie de fusion du colonel Qaddhafi.

Il faut, en effet, faire un sort à la scandaleuse utilisation de la seule folie du colonel que les médias prennent pour explication. D'une part, Qaddhafi ne dit pas que des sottises lorsqu'il affirme, par exemple (cf. chronologie le 29/4), que les défaites arabes sont dues à la non participation des peuples aux décisions politiques... Je voudrais ajouter que ses offres de fusion – et elles sont particulièrement nombreuses en ces années 1980-1981-1982 – avec le conflit du Tchad, répondent à un souci que beaucoup de musulmans partagent et qui traduit la souffrance que représente pour eux la division du Dar al-Islam en Etats. Il déclare le 1/3 que l'existence de la Libye est précaire et est liée au destin arabe. C'est une dimension que l'on ne saurait sous-estimer dans l'avenir et les mouvements islamistes sont là pour le rappeler parfois durement aux classes politiques maghrébines. Enfin, la paranoïa de Qaddhafi me paraît à la fois réelle et jouée. Si l'on en croit la chronologie de 1981, la Libye a bel et bien été menacée par les USA, la France, l'Egypte, etc... (11). Qaddhafi dénonce trop bruyamment la collusion de certains pays arabes avec les USA – et pas seulement la présence de bases mais aussi leurs pratiques pétrolières – pour que ceux-ci le laissent en paix. D'autant plus qu'il est loin d'être le seul perturbateur et qu'à trop jouer avec le feu l'Arabie Saoudite, le Pakistan et d'autres peuvent faire le lit de groupes qui ont une toute autre conception du champ politique.

(10) En ce sens, le Roi du Maroc a un avantage sur les Présidents algérien, tunisien, libyen, mauritanien et saharoui : son pouvoir traditionnel et sa baraka. De plus, il est *en avance* sur sa société qui refuse le compromis sur le Sahara et paye le coût politique du « compromis historique ».

(11) Cf. chronologie par ex. 9/10 ; 5/5 ; 4/7 ; 5/8 ; 19/8 ; 1/9. Le 14/6, il réclame l'exclusion de l'Egypte et du Soudan de la Ligue Arabe, des non-alignés, etc.

Ainsi, désormais, les mouvements islamistes n'épargnent plus aucun pays maghrébin qui ont déjà de gros problèmes avec leurs minorités, kabyles en Algérie (cf. chronologie), politiques au Maroc où les émeutes de Casablanca (20 juin) et la répression contre l'USFP n'arrangent rien. Partout des incidents identiques (12) ont lieu : Annaba, Alger, Bejaïa (19/5; 2/10), Tunis (le MTI, 6/6), Msaken (4/9), Fez (le cheikh Zitouni est condamné à 10 ans de prison, 8/4) le tout culminant avec l'assassinat de Sadate (13) etc... Je pense – hélas – que se dessinent les contours d'un avenir maghrébin dont les alternatives crédibles aux yeux de beaucoup de musulmans risquent de mettre en danger les tenants du pouvoir actuel.

Mais mon scepticisme sur la capacité actuelle (14) du Maghreb à régler ses conflits – en dépit de signes évidents de détente actuellement (15) – tient aux réalités : en examinant la liste des accords (cf. *infra*) inter-maghrébins, on constate qu'elle est *vide* si l'on excepte un prêt de 80 millions de \$ de l'Algérie à la Mauritanie et la création d'une banque mixte algéro-tunisienne (alors qu'il existe et se créent des dizaines de banques et sociétés mixtes avec les impérialistes via les Arabes !). La deuxième raison tient à ce que, si l'on va plus loin dans cet examen des accords et que l'on remonte dans le temps, on s'aperçoit que les accords signés (et faisant la *Une* de la presse glorifiant la fraternité) ne sont pas toujours ratifiés ou parfois plusieurs années après, ce qui ouvre des doutes sur leur efficacité. Il en va de même de la solidarité arabe : ainsi à titre d'exemple, le *BORM* publie en juin 1981 un dahir de 1979 ratifiant un accord *touristique* signé en avril 1976 entre le Maroc et l'Irak... Iran/Irak/tourisme ! Tout ceci est assez tragique. Pendant ce temps la Libye prête 100 millions de \$ au Nicaragua et achète en un semestre 1212 tonnes d'uranium au Niger... et à propos du contentieux pétrolier dans le golfe la Tunisie, la Libye et Malte vont devant la Cour Internationale de Justice (16).

Enfin, dernière oscillation du pendule, la Mauritanie connut une année bien difficile avec une série d'attaques, de ruptures, d'accords avec ses puissants voisins immédiats ou plus lointains (la Libye propose l'Union, 10-14/4) qui essayent même le coup d'Etat (cf. chronologie du 13-30 mars et les 1/3, 15/4, 19/4, 28/6, 30/6). De ruptures de relations diplomatiques en rétablissements, le pendule oscille puisque même le Maroc ouvre une ambassade à Tripoli le 28/7.

Les espoirs de médiations d'une France nouvelle y sont-ils pour quelque chose ?

(12) Cf. mon article dans *Pouvoirs*, n° 12, janvier 83 « La vague islamiste au Maghreb ».

(13) Cf. KEPEL (G.). – *Le mouvement islamiste dans l'Égypte de Sadate*. Thèse 1982. EHSS, Paris.

(14) Mais je crois que le Maghreb est condamné à s'unir.

(15) Cf. chronologie. Visites réciproques et rencontres de ministres algériens et marocains.

(16) Cf. chronologie, entre autres le 16/9. J'ai toujours été stupéfait de cette utilisation du droit « impérialiste » pour régler ce type de conflit. Cette aliénation à un droit totalement allogène me pose problème.

III. - LES RELATIONS FRANCO-MAGHRÉBINES

Le 31 mai, Benyahia, victime d'un accident d'avion, est hospitalisé à Paris. Un an plus tard, il disparaîtra dans un autre accident alors qu'il tentait une médiation impossible entre l'Iran et l'Irak. Les circonstances de cette mort ne sont pas très claires. L'Algérie a perdu un grand ministre et, nous, un ami (17).

[Dieu est instruit de tout. S.58.V.7]

"ألم تر أن الله يعلم ما في السموات وما في الأرض" سورة المجادلة: 58 الآية 7

..

L'un des points importants que je voulais traiter en cette ultime chronique portait sur une interrogation : l'arrivée de la gauche au pouvoir en France a-t-elle changé les perspectives d'avenir au profit d'une coopération différente. Je l'ai cru un instant lors du discours de Cancun (23/10). J'en suis moins sûr aujourd'hui. A cela plusieurs raisons : en matière d'émigration, la gauche fait pire que la droite ; je l'ai dit publiquement à Autain et les faits vérifient mes craintes (18).

La politique française au Moyen-Orient me paraît détestable et je fus bouleversé que Mitterrand allât en Israël alors que le Golan venait d'être annexé.

Par contre, la politique en matière de gaz avec l'Algérie (19) me paraît prometteuse d'une autre conception des relations Nord-Sud. Je ne peux en dire autant de la facilité avec laquelle l'Hôte de l'Elysée a renoué avec les habitudes détestables « à la Foccart » qui devaient aboutir à la mise à l'écart de J.P. Cot. Je vais y revenir. Pour le reste, c'est le ballet habituel, rien n'est changé : Cheysson est à Tunis (5-6/7) puis à Alger (8-9/8) et à Rabat (9-10/8) suivi par Jobert (Alger, 7-8/9) et Defferre (Alger, 30/9) et précédé de Beregovoy au Maroc en août, suivi de Hernu à Tunis...

La France répète que la Libye doit évacuer le Tchad et ne rejette pas les accords préparés par R. Barre en janvier, portant sur la livraison future d'uranium par le Maroc.

La continuité sans changement. Mieux, encore, sans doute, la France s'engage un peu plus dans le commerce des armes avec le Maroc, l'Irak, etc...

(17) La pudeur m'empêche d'écrire ici tout ce que cet homme a représenté pour moi, surtout dans les années 1969-1973. Les équipes algériennes nous ont réservé bien des surprises en 20 ans. Lui, jamais. Il était droit, modeste, pur. Je ne pouvais pas ne pas lui rendre hommage.

(18) Cf. 25/4 ; 27/7. Nous avons eu à Marseille un colloque organisé par l'Association des Juristes pour la reconnaissance des droits fondamentaux des immigrés (publié par Edisud, Aix, 1982).

(19) Cf. 26/8.

Le Président de la République s'est rendu en Algérie en novembre, accompagné de plusieurs ministres. Il s'agissait d'un acte essentiellement politique qui ne comportait pas de discussions précises sur des points particuliers. Je ne crois pas qu'il y ait eu de « retrouvailles » entre les deux peuples, entre la gauche et l'Algérie socialiste car, désormais, les pays sont trop différents contrairement à ce que le laissent croire (ou le croient !) les classes politiques : 70 % des Algériens sont nés après la guerre et les Français, y compris de gauche, ne supportent plus les émigrés. Je crois que le passé est mort « *Li fat mât* », seuls les passésistes d'entre les Français sont généreux. Les autres (Schumpeteriens de gauche ?) veulent l'ouverture des marchés algériens pour les entreprises françaises. C'est la real-coopération à un seul sens !

∴

C'est en quelque sorte le dernier bilan comparatif que je fais de cette façon, non pas seulement parce que les chroniques de l'AAN ne seront plus présentées de la même manière, mais parce que le changement de mai 1981 a produit des changements de structures importantes dans la conception de la coopération. Nous nous trouvons devant trois instances concurrentes : le domaine réservé du Président de la République auquel F. Mitterrand n'a pas renoncé – hélas – chaussant ainsi les pires bottes gaullistes dans cette Afrique léguée par Foccart, alors que le discours de Cancun laissait espérer, tel un nouveau discours de Phnom Penh, que la France avait retrouvé sa voix et ses voies tiers-mondistes. Il n'en est rien comme l'a prouvé la suite. Le ministère des relations extérieures confié à un homme qui avait fait la preuve de sa compétence, M. Cheysson, passait en effet pour avoir des idées précises sur le Tiers-Monde ; enfin, un ministère-croupion confié à J.P. Cot, lui aussi homme nanti de problématique, qui devait mettre en œuvre une nouvelle politique de coopération. Hélas, ce sont apparemment les conseillers de l'Elysée et les Bongo africains qui continuent à donner le la, et la politique généreuse, fondée sur la sélection des partenaires respectueux des Droits de l'Homme, s'est vite écroulée sous les coups de boutoir de la « Real-Politik » : pétrole, armes et stratégie impérialiste au Moyen Orient et au Maghreb, dont j'ai bien peur que Mitterrand soit le réalisateur intermédiaire.

Si l'on ajoute le cafouillage dû aux déménagements et aux nouvelles répartitions de compétence 1981/1982 n'a pas été un grand cru en matière de coopération. Terminons donc par les chiffres que l'on pourra comparer avec le tableau de la page 523 dans le précédent AAN.

Il y a 600 coopérants en Tunisie au 1/1/1982 :

301 enseignants – dont 144 VSNA

131 experts

484 coopérants culturels (dont 192 VSNA)

432 en novembre 1981

Autre chiffre : 144 VSNA/266 civils.

A la même date, il y a 4 075 coopérants culturels au Maroc dont 34 VSNA et 300 coopérants techniques dont 252 VSNA (parmi les coopérants culturels 1 374 ne sont pas titulaires).

En Algérie, il y a 620 coopérants culturels dans le supérieur (en fait, entre 550 et 670, selon la mobilité) dont 60 à 80 VSNA et 700 coopérants techniques dont plus de 400 VSNA.

Les étudiants maghrébins en France sont de plus en plus nombreux, évitant ainsi, surtout aux autorités marocaines de trouver des solutions sur place :

1981/1982

Etudiants algériens en France..... 9 870

Etudiants marocains en France..... 25 000 !

sans compter les enfants maghrébins scolarisés dans le secondaire (60 000 pour la seule région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Les commissions mixtes fonctionnent • normalement • (cf. par ex. Cheys-son à Rabat les 28-29/10); aucune coopération alternative n'est initiée : à quand 6 000 professeurs d'arabe *coopérants* maghrébins dans les lycées français en France ?

IV. - LE MAGHREB DANS LA STRATÉGIE EST-OUEST

Ici encore j'innoverai pour l'ultime fois. Je pourrais (cf. listes des accords) faire le bilan de-ci, de-là de quelques avancées, signaler que le Maroc et l'Egypte ont signé un vague accord de pêche, que la Libye fait des ouvertures à l'Inde, à l'Ethiopie, au Sud-Yemen (cf. 10/10 par ex.). Mais trop d'échecs retentissants me troublent : incapacité de l'OUA à régler le problème tchadien et le report du sommet arabe de Fès. Je n'insisterai pas sur le Tchad qui est à la limite de notre aire géographique - cf. chronologie 21/5 - 22, 28, 29, etc., janvier, février; puis OUA, 1/6, 15/6, 24-29/6, etc.). Certes, la Libye évacue au 3-16 novembre et les Etats riverains du Sahara se réunissent assez régulièrement. Qaddhafi ne vient pas au 12^e Sommet de Fès (22-25/11) qui est ajourné à cause des divergences sur le plan Fadh.

Parce que je crois que les vrais problèmes sont ailleurs et c'est par-là que je veux terminer : un signe, la Libye *emprunte* fin octobre sur le marché par suite de la mévente de son pétrole. En effet, il me semble que par-delà la complexité des mécanismes politiques (Maghreb, sionisme, unité, Islam, etc...) reste en cette décennie, le désespoir du Tiers-Monde qui doit nous faire réfléchir sur les mécanismes du pendule oscillant que lui impose la seule règle scientifiquement établie : la loi d'airain du capitalisme, le talon de fer qui écrase par le *libre jeu* de l'offre et de la demande.

Le sommet des Non-Alignés à La Havane avait été marqué par l'affrontement entre le Maréchal Tito, patriarche survivant des initiateurs du mouvement (1^{er} septembre 1961 à Belgrade) et Fidel Castro qui, refusant le strict non-alignement, avait suggéré de reconnaître les Alliés naturels (*sic* !) c'est-à-dire l'URSS et le bloc « socialiste ».

Depuis, Tito est mort, Boumediène aussi et, outre le problème du Cambodge toujours pas réglé, le sommet prévu à Bagdad n'a pu avoir lieu et la guerre Iran-Irak divise le Mouvement, comme l'Afghanistan, le Tchad, etc. Mais l'échec le plus patent se trouve dans le « Dialogue Sud-Sud » : les pays non producteurs d'hydrocarbures n'ont guère obtenu de la solidarité des nantis du Tiers-monde. Lorsqu'on essaye de faire un bilan global des deux décennies que couvre cette chronique et qui correspondent aux indépendances nationales puis aux espérances de la « décennie du développement » suivie du NOEI, du discours de Boumediène à l'ONU, de la charte des Droits du Tiers-monde, etc., force est de constater avec terreur les chiffres : la croissance réelle du PNB (20) est *négative* (1970-1980) pour l'Afrique au sud du Sahara, l'Asie du sud-est, l'Amérique latine et Caraïbes, et *même pour l'Afrique du Nord Moyen-Orient en 1981*, (Rapport Banque mondiale, 1982, page 21).

Certes, il faut nuancer le détail par pays, pour l'Algérie par exemple. Mais partout le paiement d'intérêts trop élevés s'acommode mal de la diminution des prix des produits de base, de la baisse des importations (au Centre) des produits pétroliers et de la baisse des prix : comme je l'écris depuis 10 ans, c'est bien la loi d'airain du capitalisme qui joue, celle de l'offre et de la demande. Le solde des transactions courantes entre 1975 et 1981 est négatif partout et certains Etats ne pourront plus ni financer leurs programmes d'investissements ni payer leurs dettes (21).

Le point le plus clair reste que même l'Algérie a dépassé les 25 % de recettes consacrées au paiement des intérêts de la dette. Il semble toutefois que le Maroc est bien plus endetté avec moins de perspectives de recettes lorsque l'on examine les accords (liste *infra*) de prêts avec des consortiums internationaux, différents organismes ou Etats, on ne peut que constater que le Maroc ne survit que grâce à l'Arabie Saoudite, Abu Dhabi, le Koweït, la Banque islamique, le Fonds arabe de développement économique et social (Koweït) : les prêts se chiffrent par centaines de millions de \$ (22) et le Maroc a même signé un accord sur la main-d'œuvre marocaine dans les Emirats (22/12/1981). Si l'on cumule ces prêts avec ceux de la BIRD, AID, PNUD, PAM (46 000 t. de blé), etc. on arrive à 500 millions de \$ pour 1980-81-82, sans compter les 188 millions de \$ de DTS sur le FMI. Mais ce n'est pas si simple. J'ai plusieurs fois tenté de faire le bilan des prêts de la BIRD aux Etats maghrébins, la

[20] Même si cette « mesure » est l'objet de controverses.

[21] La dette globale des « pays en développement » (*sic*) est passée de 1970 à 1981, de 60 milliards de \$ à plus de 400 milliards de \$.

[22] Je n'appelle pas cela de la *solidarité arabe* (ce qui est son nom officiel) mais de l'aide de classe à régimes gendarmes. Par contre, la Tunisie reçoit beaucoup moins. Cf. *infra*, Accords, par ex. 28/3, 15/4, 23/4, etc.

difficulté tient à ce que, entre les prévisions, les autorisations de programmes, les ratifications par les instances juridiques, les réalisations et le bilan, il y a parfois des groupes dans lesquels les millions de \$ ne sont pas perdus pour tout le monde.

Pour l'exercice 1981/1982, on peut se faire une idée de ce qui est prévu (en centaines de millions de \$) par la liste des accords mais il faut y ajouter tous les prêts de consortiums internationaux de la SFI, de l'UBAF, de l'OPEP, de l'Arabie Saoudite, sans oublier le PNUD, le FAD, la BEI, et la CEE...

Voici par exemple le bilan :

Total cumulé des prêts BIRD et des crédits IDA

	BIRD	IDA	Total
Algérie.	1 201		1 201 millions de \$
Egypte.	1 679	981,2	2 660,2 -
Maroc.	1 936,3	50,8	1 987,1 -
Mauritanie.	126	74,2	202,2 -
Tunisie.	1 062,9	74,6	1 137,5 -

. * .

Conclure sur un échec est une tentation : vingt ans de développement ont renforcé le Centre et quelques centres de la périphérie ont pensé un instant basculer, passer au Centre. Rien n'est joué. Voilà ce qu'enseignent ces deux décennies d'indépendance. Mais quitte à être accusé de métaphysique, je crois qu'avant la fin de ce siècle, si nous ne nous sauvons pas tous ensemble, le désastre sera planétaire. Mais dans ce cas, nous n'aurons même plus nos enfants pour nous condamner.

Bruno ETIENNE *

* CRESM.